

Délibération N° DE114-2026 examinée le 17 Juillet 2026 — **ADMINISTRATION GENERALE** –
Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du 27
septembre 2026 – Suite à déferé préfectorale – **Approuvée à l'unanimité.**

Vallon Pont d'Arc, le 20 Juillet 2026

Le Maire,



Laurent UGHETTO